GUIRLANDE D'EXTÉRIEUR SOLAIRE AVEC 10 BOUGIES À LED

NX-6500-675

Chère cliente, cher client,
Nous vous remercions pour le choix de cette guirlande, qui vous permet de créer un éclairage féérique dans votre jardin. L' alimentation par l'énergie solaire permet en outre une utilisation économique.
Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d' emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu
Guirlande à LED, cellule solaire, piquet, raccord, mode d'emploi

Consignes préalables :
- Veillez à choisir un emplacement suffisamment ensoleillé tout au long de l'année (au moins plusieurs heures par jour).
- De plus, cet emplacement ne doit pas se trouver à proximité d'une source lumineuse importante. En effet, une lampe de jardin ou tout autre éclairage empêche le capteur lumineux intégré de détecter l'obscurité et donc la guirlande de s'allumer.
- La cellule solaire doit être nettoyée régulièrement, car il suffit de quelques salissures pour diminuer fortement la capacité de chargement.

Installation
1. Assemblez le piquet et plantez-le dans le sol. Utilisez le raccord pour fixer le bloc de commande.
2. Enfin, fixez la guirlande dans la position de votre choix, et connectez la fiche d'alimentation au bloc de commande.

Mise en marche
1. Avant la mise en marche de l'appareil, rechargez la pile rechargeable (NiMH type AA 600 mAH). Placez la cellule solaire au soleil pendant au moins 8 heures afin de recharger la pile.
2. Une fois la pile rechargée, placez l'interrupteur marche/arrêt sur ON. Dès que le capteur ne détecte plus de lumière, la guirlande s'allume automatiquement.

(h)Changement de la pile
Si la guirlande lumineuse ne brille que très faiblement alors que la pile est complètement rechargée, cela signifie que la pile a perdu sa capacité de chargement et doit être remplacée. Pour cela :
1. Ouvrez le couvercle du logement de la pile situé sous la cellule solaire, et retirez la pile.
2. Insérez uniquement des piles du même type (AA NiMH 600 mAH) et veillez à respecter la polarité.

Consignes de sécurité
- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente ! Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement. Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure ! Ne démontez pas l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit. Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême. Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Ce produit n est pas un jouet. Conservez-le hors de la portée des enfants. Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d erreur !

Consignes importantes concernant le traitement des déchets
Cet appareil électronique ne doit pas être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité
La société PEARL.GmbH déclare ce produit, NX-6500, conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2004/108/CE, relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

PEARL.GmbH, PEARL-Str. 1–3, D-79426 Buggingen, Allemagne

Directeur Service Qualité
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz
23. 07. 2013

© 07/2013 – HA//FD/TH//LY – GS